

 **Vladimir Chovan, ministre de l'Agriculture slovaque, l'a mauvaise depuis vendredi...**
Après l'incapacité de la Slovaquie et de la Hongrie à trouver un accord sur la question de l'appartenance nationale des vins de Tokaj, la Commission européenne a tranché, hier, en faveur des Hongrois.

C'est depuis 2008 que l'institution supra-nationale est invitée à s'immiscer dans les entretiens bilatéraux sur le Tokaj entre les deux pays. Comme si ces derniers, déjà très en froid sur bien des dossiers, [notamment sur les droits des Hongrois de Slovaquie](#), avaient besoin de prendre un produit de terroir comme sujet de discorde pour marquer leurs différences.

Bien que la Slovaquie ait pris la décision unilatérale d'enregistrer la marque « Tokaj » comme produit viticole national dès 2005 (la Hongrie ne l'ayant fait qu'en juillet dernier), cela ne lui a pas donné gain de cause. En effet, pour le grand public, la renommée du Tokaj est habituellement associée au savoir-faire hongrois. De plus, son terroir se trouve en très grande partie sur le territoire magyar.

Mais Chovan n'accepte pas qu'entre deux Etats membres de l'UE qui souhaite s'approprier un « label » ou une appellation, l'un puisse et l'autre ne le puisse pas. « *Notre mission est désormais d'obtenir que le nom de «Tokaj» soit reconnu dans les mêmes conditions pour les deux Etats* », a déclaré Chovan, qui souhaite désormais régler le problème au niveau diplomatique. Sa lettre de réclamation est d'ores et déjà envoyée à Mariann Fischer-Boel, commissaire chargée de l'Agriculture et du développement rural à Bruxelles.

Article lié :

[Bruxelles, plutôt favorable aux Hongrois](#)